

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annie COUTUREAU (co-présidente élue), Maryvonne ARDOUIN, Amaury BREUILLE (Adjoint au Maire).

Membres conseil de quartier : Denis MIETTON (co-président habitant), Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Yvon BRUNET, Alain CHAUVET, Joël CUEILLE, Philippe DORAY, Valérie DUPIN, Michel FENIOUX, Philippe GUILLEMOTEAU, Aimée RANGEARD, Dorothée RAVET, Yann SIOHAN, Valérie UZANU.

Excusés : Nathalie ECOTIERE, Dominique GALLO, Nicole GRAVAT, Anne-Marie IMBERT.

Absents : Jean-Bruno BARDON, Maria BARDON, Alain BERGERON, Bernard BARE, Jacques CADOU, Christine CHARTRON, Geneviève COLLET, Mickaël HARDOUIN-DUPARC, Jacqueline LEFEBVRE, Bruno LOISEAU, André NICOLAS, Laëtizia VILLANNEAU.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL, assistante des conseils de quartier, Michel SELITZKI, Chargé de mission Festival Téciverdi.

Public : 2 personnes et 2 journalistes.

Ouverture de la séance : 20h10

Annie COUTUREAU annonce l'ordre du jour :

1/ Présentation du Chemin du 3^{ème} Millénaire, par Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire aux Espaces Publics.

2/ Point sur l'avancée des commissions :

- Environnement : Eclairage public et mise en valeur des chemins piétons et cyclables
- Culture : Projet Téciverdi, 3 manifestations autour de l'arbre
- Espaces publics : demandes d'entretien courant et projet rue de Souché
- Sécurité aux abords des établissements scolaires : abords du collège et mise en place du pédibus à l'Ecole élémentaire Mermoz

3/ Informations diverses d'actualité

1/ Présentation du Chemin du 3^{ème} Millénaire

Annie COUTUREAU remercie Amaury BREUILLE, Adjoint en charge des espaces publics, d'être présent pour assurer cette présentation et répondre aux questions des conseillers de quartier.

Le Chemin du 3^{ème} Millénaire s'étend sur 50 km à l'échelle de la ville de Niort. Il reste quelques kilomètres pour que la boucle autour de Niort soit complète et rejoigne notamment la coulée verte et le marais du Galuchet qui est reconnu comme une zone Natura 2000.

Le Chemin du 3^{ème} Millénaire ne borde pas systématiquement la limite des quartiers et de la ville, il existe un chemin principal et un certain nombre d'autres chemins qui composent des variantes pour la promenade.

Questions et réactions des conseillers et du public :

*** La question de l'entretien du Chemin du 3^{ème} Millénaire est récurrente :**

- Le chemin du 3^{ème} Millénaire sert de lieu de dépôt sauvage d'ordures et d'encombrants de tous types.
- Quelle est la fréquence de passage des agents de la ville pour l'entretien du chemin ? Est-il envisageable d'assurer un passage régulier, une fois par semaine ? L'idée que cet entretien soit réalisé dans le cadre de travaux d'intérêt général (TIG) est lancée.
- Pourquoi ne pas trouver des solutions (installation de barrières mobiles) qui empêcheraient les véhicules d'entrer sur le chemin, ce qui réduirait les possibilités d'y déposer des encombrants ?
- Pourrait-on envisager d'implanter des panneaux stipulant l'interdiction de déposer des ordures et encombrants ?
- De nombreux chemins secondaires sont peu praticables pour des raisons d'hygiène.
- Il existe de nombreux nids de poules sur le chemin, ils constituent un danger pour les coureurs et les cyclistes.

Réponses d'Amaury BREUILLE :

- La municipalité ne dispose pas de suffisamment d'agents affectés au service propreté pour assurer le nettoyage du chemin du 3^{ème} Millénaire de manière hebdomadaire. Etant donné que nombre des conseillers de quartier pratiquent couramment le chemin, il est proposé que toute constatation de dépôt d'ordures, d'encombrants,... soit signalé par le biais de la Direction de la Vie Participative qui relaiera l'information auprès du service concerné et assurera le suivi.
- En ce qui concerne l'idée des TIG, même si la procédure existe, elle est rarement mise en œuvre en raison d'un manque manifeste d'encadrement.
- L'installation de barrières mobiles s'avère complexe dans le secteur, étant donné que ces chemins représentent des accès pour les agriculteurs. Toutefois un système avec un support fiché dans le sol qui s'abaisse pour les véhicules autorisés peut être implanté. C'est déjà le cas sur les parcours de la Coulée verte.
- L'installation de panneaux indiquant les interdictions de déposer des ordures ne s'avère pas suffisamment dissuasif, les chemins n'étant pas assez passagers.

*** La signalétique est manquante à certains endroits, le chemin n'est pas toujours clairement identifié.** Les conseillers feront la liste des lieux où une signalétique existait et a été retirée depuis (comme c'est le cas rue des impasses) et des endroits où ils proposent des indicateurs supplémentaires.

Annie COUTUREAU et Denis MIETTON remercient Amaury BREUILLE pour son intervention.

2/ Point sur le travail des 4 commissions

1/ Environnement

3 sujets principaux animent la commission :

1/ Éclairage :

Une réflexion autour de la meilleure utilisation de l'éclairage public, dans le but d'éviter le gaspillage et d'effectuer des économies d'énergie, s'est engagée au sein de la commission depuis quelques temps.

En parallèle, une demande d'amélioration de l'éclairage public sur le secteur de Souchéco provenant des commerçants a été relayée par les services techniques.

Ces 2 éléments ont amené les membres de la commission à rencontrer 2 techniciens chargés de l'éclairage public pour la ville et à lancer 2 projets dans ce domaine :

- **1/ Projet rue A Gide :** lors de la rencontre entre la commission et les techniciens, il a été question de Souchéco. Afin de répondre à la demande des commerçants et de

mettre en valeur le secteur de la rue A Gide sur le plan lumière, les techniciens ont fait la proposition d'en restructurer son éclairage pour un montant maximum de 30 000 € par l'enfouissement des réseaux, l'installation de candélabres à LED (système moins énergétivore, économie mesurée de 40% en énergie), de gradateurs calculant l'intensité lumineuse pour une luminosité amoindrie aux moments de l'aube et du crépuscule et l'ajout d'un réseau spécifique pour les illuminations festives.

- **2/ Souché quartier pilote pour le SDAL (Schéma Directeur d'aménagement lumière) :** le second projet découle du premier. Dans les prochaines années, le service Eclairage public de Niort va travailler sur son SDAL, Schéma Directeur d'aménagement lumière, afin de restructurer l'éclairage de la ville en fonction des normes européennes qui vont s'imposer en 2015. Lors de la rencontre, il a été proposé par les techniciens que Souché soit le quartier pilote dans la mise en œuvre du nouveau SDAL.

Les membres de la commission appellent à contribution l'ensemble des conseillers pour lancer le répertoire des rues de Souché en matière d'éclairage public, première étape pour le lancement du SDAL.

Questions et réactions des conseillers de quartier et du public :

- Pourquoi ce projet n'est-il pas étendu sur d'autres secteurs du quartier, dans la mesure où le Conseil de quartier dispose encore de crédits d'investissement sur l'enveloppe 2009 ?

Les techniciens de l'éclairage public ont travaillé sur le secteur d'André Gide, à la demande des commerçants et des conseillers de quartier. D'un point de vue technique, la fin d'année arrivant, il était difficile de travailler sur d'autres secteurs et d'en assurer le financement avec les crédits 2009 (pour lesquels les engagements comptables se terminent le 18 décembre).

- Il est souligné le côté très positif de cette action menée en lien avec les techniciens de la ville qui engendre un apport qualitatif sur le quartier sans surcoût écologique.

Le financement de 30 000 € est voté à l'unanimité sur les crédits d'investissement 2009 du Conseil de quartier.

2/ Projet Chemins piétons et cyclables :

La commission travaille également à la mise en valeur des chemins existants sur le quartier qui permettent de se déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité pour assurer les déplacements courts (domicile - boulangerie - tabac - ...).

Le repérage poursuit son cours, les membres attendent de disposer d'un inventaire plus consistant pour lancer une demande de balisage et d'implantation de signalisation.

Les membres reçoivent les plans demandés au service urbanisme. Il est suggéré que les plans soient stockés sur une clé usb.

Les membres de la commission relancent la Direction de la Vie Participative pour savoir où en sont les projets de cheminements doux pour se rendre à l'école et au collège.

3/ Divers :

La commission souhaite lancer une réflexion autour de l'utilisation de l'espace à proximité du collège G Philipe (parcelle 493), propriété de la ville. Dans un premier temps il serait judicieux de rénover le mur en pierres, de conserver les arbres et de trouver des solutions pour que cet espace ne devienne pas un parking sauvage.

La Direction de la Vie Participative indique aux conseillers qu'aucun projet d'aménagement est prévu actuellement et qu'il est par conséquent envisageable de réfléchir à l'aménagement de ce terrain.

2/ Culture

Michel SELITZKI, chargé de mission pour le festival TECIVERDI, est un des interlocuteurs du Conseil de quartier de Souché pour le suivi du projet. Il est présent

Le projet lié au festival TECIVERDI du Conseil de quartier de Souché, porté par la commission culture s'intitule « **AUX ARBRES, SOUCHEENS !** ». Il se décline en 3 temps forts d'événements :

1 - L'arbre à musique, samedi 1^{er} mai, de 15h à 19h

Du Fief Chapon au Parc Richard, une déambulation festive à travers le haut Souché

Des séquences musicales de tous styles et pour tous les âges, intégrant des habitants du quartier : chorales, hip-hop, jazz manouche, musiques actuelles, atelier percussions...

Une action particulière liée à la manifestation du 1^{er} mai est présentée : il est mis en place, depuis début décembre, un atelier percussions destiné aux élèves en accompagnement scolaire régulier (12 à 15 élèves des écoles E. Proust et J. Mermoz), à raison de ¾ d'heure par semaine et sur 20 séances. Le 1^{er} mai, les enfants se produiront en public pour présenter l'aboutissement du travail. Les porteurs du projet souhaiteraient également que les enfants jouent le 20 juin si possible.

Budget pour l'événement du 1^{er} mai :

Atelier percussions enfants	1200 €
Prestations artistiques	2800 €
Prestations techniques	1000 €
TOTAL	5000 €

2 – L'arbre à histoires, Vendredi 28 mai, début de soirée Ecole primaire Jean Mermoz

La découverte d'un site peu connu des Souchéens, du patrimoine mis en valeur par les élèves et les habitants, des histoires pour raconter l'histoire.

Pour cette manifestation, il reste quelques aspects techniques à régler, le lieu proposé pour l'événement (clairière et bois en contrebas derrière l'école) n'étant pas accessible de manière simple et sécurisée. La Direction de la Vie Participative a interrogé les services concernés et apportera les réponses dans les meilleurs délais.

Budget pour l'événement du 28 mai : 1 000 €

3 – L'arbre à palabres Dimanche 20 juin, de 11h à 17h, A l'Espace Lambon

Une journée pour se rencontrer autour d'un arbre symbolique créé pour l'occasion où chacun pourra participer, après le pique-nique, aller d'ateliers en expositions, en s'arrêtant pour écouter séquences musicales et parlées et en partageant le final collectif.

Le thème d'arbre à palabres est repris dans d'autres quartiers, élément qui pourrait permettre d'envisager un croisement de projets par exemple.

Budget pour l'événement du 20 juin :

Construction de l'arbre	2500 €
Ateliers, expositions	1000 €
Prestations artistiques	2000 €
Prestations techniques	500 €
TOTAL	6000 €

En conclusion :

- Budget total : entre 11 000 et 13 000 € (à 1 000 € près).
- Un partenariat fort avec plusieurs structures et associations présentes sur le quartier : le CSC, la mairie, le service des médiathèques de la CAN, Souché en Fête, Oarsis, l'équipe pédagogique et les parents d'élèves Jean Mermoz...
- L'implication de nombreux habitants dans les interventions et l'organisation.

Depuis octobre dernier, l'équipe de TECIVERDI rencontre régulièrement les porteurs de projets des Conseils de quartier afin d'assurer le suivi et l'accompagnement de leur projet mais aussi pour les informer du contenu, des manifestations qui auront lieu pendant le festival et des projets fédérateurs que 3 compagnies d'arts de la rue souhaitent mener au sein des quartiers de la ville. A partir de février, une réunion mensuelle aura lieu pour poursuivre ces échanges et ce travail entre l'équipe du festival et les conseillers de quartier. Michel SELITZKI rappelle le fonctionnement entre le festival et les projets portés par les Conseils de quartier : TECIVERDI apporte la labellisation de chaque projet mené en amont du festival qui aura lieu du 8 au 11 juillet, c'est-à-dire la communication sur les projets à plus grande échelle que le quartier, notamment via le portail web du festival. Entre le 8 et la 11 juillet, l'équipe prévoit une journée, a priori le samedi 10, pour la mise en valeur des projets et actions menés dans les quartiers sur le lieu du festival. Les réunions régulières entre TECIVERDI et les conseils de quartier permettent entre autres la co-construction de cette mise en valeur.

Dernier point concernant les travaux de la commission culture : la commission indique que lors de la rencontre pour le projet Téciverdi avec E. Surget, responsable du réseau des bibliothèques de la CAN, il a été évoqué l'organisation d'une réunion de la commission culture consacrée à la réflexion sur le devenir de l'espace Lambon dont la surface occupée par le stockage du matériel de la ludothèque devrait être libérée prochainement.

3/ Espaces publics

Avant de laisser la parole aux membres de la commission, Annie COUTUREAU souhaite rappeler qu'il est important d'établir une différence dans les chantiers de la commission entre les demandes d'entretien courant des espaces publics et les projets d'aménagement du quartier. Pour les premières, qui relèvent des demandes citoyennes, il serait judicieux de signaler les dysfonctionnements dans les meilleurs délais à la Direction de la Vie Participative afin de faire intervenir les services concernés de manière rapide et efficace.

Square Plaisance :

Cet espace a fait l'objet d'une fiche de proximité en juin dernier pour une demande d'implantation d'une clôture autour de l'aire de jeux. Pas de retour à l'heure actuelle.

Les conseillers demandent un entretien du square plaisance : réfection des allées (grave avec liant), changement des grillages à proximité des garages, installation de plots pour éviter le stationnement de véhicules sur les espaces verts. Cette demande sera relayée auprès du service d'entretien des espaces verts qui assurera un chiffrage de l'entretien pour une éventuelle participation du Conseil de quartier sur les crédits d'investissement 2010. La Direction de la Vie Participative relancera le bureau d'études pour la demande de clôture autour de l'aire de jeux.

Rue de la Girouette :

Une fiche de proximité est rédigée pour le marquage d'une bande blanche sur l'ensemble de la rue afin d'assurer la sécurité des piétons.

Autres demandes :

Rue de l'Aérodrome, sortie des pompiers : demande d'installation de feux tricolores pour les sorties et de transfert des panneaux lumineux de l'avenue de Limoges sur le secteur.

Parking Bellevue : demande d'implantation d'un abri pour le pédibus.

Rond-point Sableau – Ch Courtinet : demande de déplacement de la Boîte aux lettres de la Poste. Certains conseillers précisent qu'une telle demande pourrait engendrer la suppression définitive de cette boîte aux lettres.

Rue de Souché :

Les membres de la commission reprennent l'historique et l'avancée des réflexions sur le projet d'aménagement de la rue de Souché.

A la rue de Souché, s'ajoutent les questions de sécurité aux abords du collège G. Philipe, rue Ch Courtinet sur lesquelles la commission « Sécurité aux abords des écoles » travaille.

Les conseillers proposent que 2010 soit l'année de la réalisation du cahier des charges, de définition du périmètre et des priorités (il est demandé que la rue de l'Aérodrome soit intégrée à ce projet).

Amaury BREUILLE indique que l'étude peut s'envisager d'un point de vue globale, mais la phase des travaux se fera par étapes et c'est la raison pour laquelle il est important de définir des priorités en terme d'aménagement.

Les questions de réglementation en terme d'accès des poids lourds à la rue de Souché sont soulevées. L'accès est en effet interdit, sauf pour la desserte locale. Mais est-il envisageable de contraindre ces véhicules à ne pas emprunter cette voie aux heures d'entrée et sortie des écoles ? La question sera posée au service de la réglementation.

En lien avec Amaury BREUILLE, il est proposé d'organiser une rencontre avec les techniciens du Bureau d'études voirie de la Direction des Espaces Publics, la Direction de la Vie Participative et les membres des 2 commissions courant janvier 2010.

4/ Sécurité aux abords des écoles

Secteur collège et écoles Mermoz :

Les membres de la commission indiquent que des demandes d'aménagements simples ont été effectuées aux abords du collège afin d'assurer la sécurité des élèves.

Lancement du Pédibus à l'école Mermoz : « Ca marche ! »

4 lignes fonctionnent grâce à 5 adultes par ligne qui assurent l'accompagnement sur 1 à 2 jours par semaine, le planning est déterminé au mois par un groupe de travail de 5 personnes. Aujourd'hui, une quarantaine d'enfants prennent le pédibus (sur un effectif de 130 élèves).

Après ce premier mois de fonctionnement du pédibus, il est demandé :

- de créer un passage plus doux à la sortie de la rue du Sableau pour rejoindre la rue de l'aérodrome (au niveau de la borne incendie).
- un abri sur le parking de Bellevue (demande relayée à la Direction de l'enseignement).

Ecole E. Proust :

Pas de projet de pédibus en cours et pas de demandes particulières (à l'exception du problème de fixation des barrières devant l'école dont la fixation est à revoir, cette information a été relayée auprès des services concernés).

4/ Informations diverses d'actualité

1/ Commission inter-quartiers « Vélo et pistes cyclables »

Depuis octobre dernier, la commission inter-quartiers « Vélo et pistes cyclables » a lancé ses travaux. 2 groupes de travail s'attachent à l'organisation des nouvelles éditions de la VELOURTION et à la mise en place d'un projet de Plan de Déplacements Entreprises et collectivités (en lien avec les plus gros employeurs de Niort : assurances, mutuelles, Centre hospitalier,...).

Le Conseil de quartier de Souché n'a toujours pas de référent au sein de cette commission. La Direction de la Vie Participative relance l'appel à volontaire (sans succès).

2/ VELORUTION 3 : 19 décembre

La VELORUTION redémarre avec une 3^{ème} édition. Mêmes rendez-vous pour le départ que les fois précédentes (parking du Stade pour Souché). A l'occasion des fêtes de fin d'année, les organisateurs ont démarché les commerçants du Centre-Ville pour mettre en place un partenariat (remise, pourcentages,...) avec le collectif VELORUTION. Toutes les boutiques partenaires sont identifiées par un macaron et les Vélorutionnaires recevront un badge « J'aime le vélo » afin de bénéficier des offres commerciales.

3/Lancement du projet de reconquête des eaux du Vivier

Le Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) souhaite sensibiliser les habitants de Niort sur sa démarche de reconquête de la qualité de l'eau des captages. 2 quartiers sont concernés à Niort : Quartier Nord et Souché.

Une réunion d'information et de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'eau du Lambon est organisée pour les conseillers de ces 2 quartiers (membres du bureau, membres des commissions environnement – cadre de vie) le mardi 12 janvier, à 18h30 au CSC de Souché (salle Cheminée).

4/ Prochaines dates à retenir

Les prochaines réunions des commissions

Environnement :	jeudi 21 janvier, 20h
Culture - Festival :	non communiqué
Espaces publics – voirie et Ecoles :	en attente d'une date avec la Direction des Espaces Publics et Amaury BREUILLE

Les réunions du Conseil de quartier (au CSC de Souché) de janvier à juin 2010 :

Bureau (salle Cheminée au CSC Souché) :

- o Jeudi 4 février, 18h30
- o Jeudi 6 mai, 18h30

Réunion du Conseil de quartier (CSC Souché) :

- o Jeudi 11 mars, 20h
- o Mardi 8 juin, 20h

Vœux de Mme Le Maire dans les quartiers :

Souché et Quartier Nord : Vendredi 22 janvier, 18h, CSC Souché

Annie COUTUREAU et Denis MIETTON remercient les conseillers pour leur présence et leur participation à cette réunion et leur souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 23h10.